



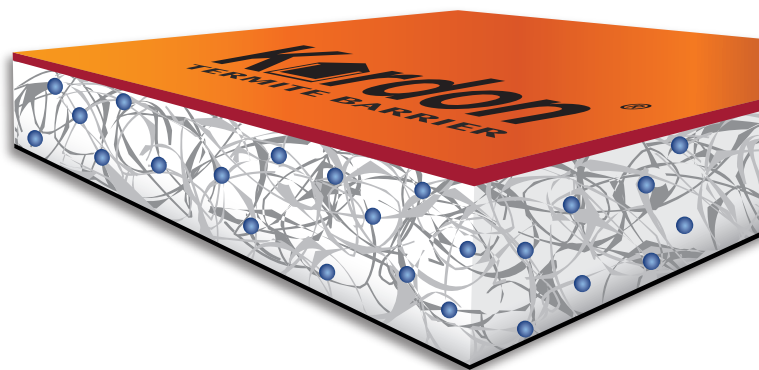
BARRIÈRE PHYSICO-CHIMIQUE
10
ANS*
GARANTIE

EFFICACITÉ SUPÉRIEURE À
50
ANS**

A.M.M. EN 2016
N°
FR2016-
0041

Barrière anti-termite avant construction

+ Protection efficace
pour tout type de construction



Une solution certifiée, prouvée et garantie pour répondre à la réglementation

Kordon® se compose d'une toile synthétique collée entre deux films en polyéthylène.

La toile est imprégnée d'un termicide : la deltaméthrine.

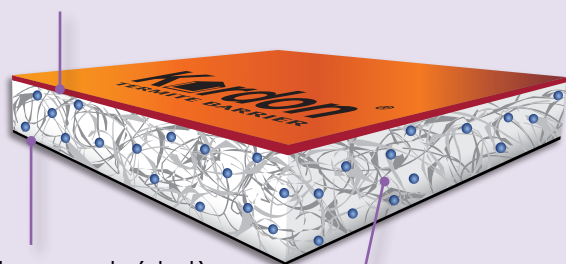
Les films polyéthylènes ont pour but de limiter tout contact avec la substance active pour l'applicateur et l'environnement, ainsi que d'empêcher les remontées capillaires (pose suivant les prescriptions du DTU 20.1).

Les 2 films en polyéthylène sont résistants aux UV : tests de vieillissement aux rayonnements solaires réalisés en 2012 sur l'île de la Réunion par ORLAT (Observatoire Régional de la Lutte Anti-Termite).

Film en polyéthylène 200 µm résistant aux U.V.

Film en polyéthylène 50 µm résistant aux U.V.

Toile synthétique imprégnée de deltaméthrine



- Envu s'engage et garantit* l'efficacité de la barrière anti-termite **Kordon®** sur 10 ans
- Sur la base d'essais de terrain, l'efficacité de **Kordon®** a été modélisée et évaluée à plus de 50 ans**
- Homologation biocide n° FR-2016-0041
- Produit certifié CTB P+
- Avis technique CSTB N°16/15-709_V1 du 14 janvier 2021
- Attestation Label Excell Plus N° 2018-07-127-E+
- Domaine d'emploi : France Métropolitaine et DOM/COM

* Sous conditions ** Efficacité modélisée et évaluée sur la base d'essais terrains

Un réseau d'installateurs agréés

Seuls les professionnels ayant suivi la formation **Kordon®** sont habilités à installer le produit et à délivrer la garantie.



Liste des installateurs agréés disponible sur www.kordon.fr

Carte des arrêtés Préfectoraux

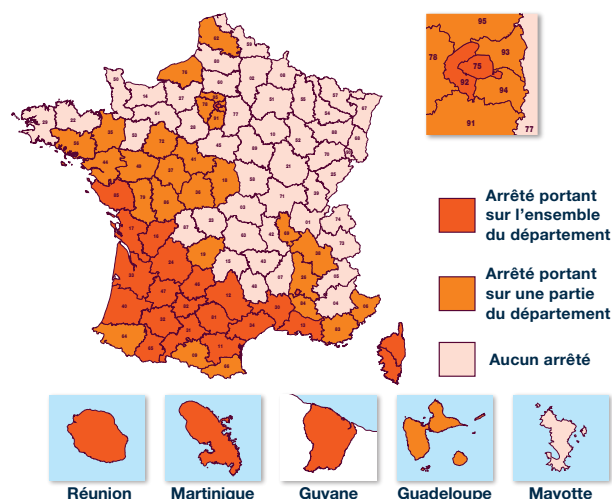
Le législateur a clairement exprimé l'interdiction des épandages chimiques pour tout bâtiment neuf dans son Arrêté du 27 juin 2006 relatif à l'application des articles R.112-2 à R.112-4 du code de la construction et de l'habitation.

Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral est pris conformément à l'article L.133-5 du code de la construction et de l'habitation.

Cet arrêté préfectoral délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme.

Toute construction neuve faisant l'objet d'un permis de construire, doit être protégée de l'action des termites.

Kordon®, la barrière physico-chimique de Envu répond aux préconisations du législateur.



(Départements concernés, sources : Préfectures et services déconcentrés de l'état (DDE), édition juin 2014)

Principes de pose

La pose périmétrique consiste à bloquer le passage des termites par les discontinuités des maçonneries : périmétrie extérieure, refends, canalisations, joints de dilatation, etc...

Une protection efficace pour tout type de construction

Maison traditionnelle sur dallage



Bâtiment industriel



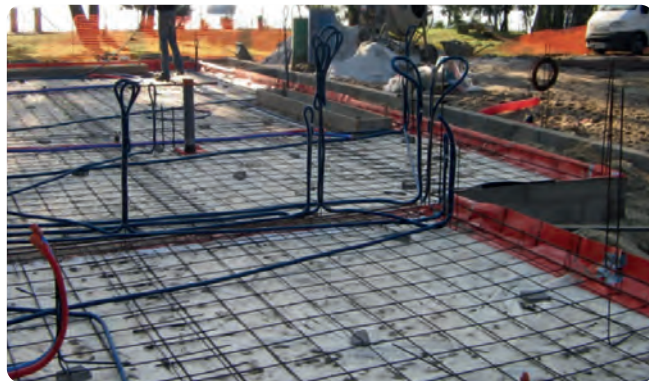
Maison ossature Bois



Pose sous T.N. (Terrain Naturel)



Pose sur dalle désolidarisée



Pose sur dallage



Pose sur canalisations



Références chantiers

Plus de 120 000 chantiers protégés par le procédé **Kordon®**, dans le monde, depuis 1992. Sur le marché français depuis 2007, et déjà des milliers de réalisations en métropole et dans les DOM/COM dont :

- Maisons individuelles
- Maisons à ossature bois
- Hôpitaux
- EPHAD
- Logements collectifs
- Centres commerciaux
- Bâtiments de service
- Centrale électrique EDF
- Stade vélodrome de Marseille
- Lycées, écoles

La protection anti-termite qui multiplie les avantages !



Termites écartés et éliminés

- Homologation biocide FR 2016-0041
- Certifiée CTB P+
- Avis technique CSTB N° 16/15-709_V1 du 14 janvier 2021
- Efficacité prouvée depuis plus de 20 ans
- Attestation Label Excell Plus N° 2018-07-127-E+



Investissements protégés

- Produit garanti 10 ans*
- 100 000 euros de dommages couverts par chantier
- Efficacité évaluée à plus de 50 ans**



Flexibilité d'installation

- Installation en périmètre et points singuliers
- Adapté pour tout type de construction
- Barrière contre les remontées capillaires



Risque maîtrisé pour l'environnement

- Toile imprégnée entre deux films en polyéthylène : garantit l'emprisonnement de la substance active et empêche le contact avec l'environnement
- Pose périmétrique : limite la quantité de produit biocide par rapport à une pose sur une surface complète

* Sous conditions -

** Efficacité modélisée et évaluée sur la base d'essais terrains



Scanner pour consulter le certificat de qualité



Envu est une nouvelle vision d'entreprise construite sur les solides fondations posées par Bayer Environmental Science. **Sa mission : Promouvoir des environnements sains pour tous et partout.**

L'équipe commerciale Envu s'engage à relever les défis pour mieux répondre aux enjeux et contraintes de l'hygiène publique.

Nos valeurs

Partenaire de confiance

Nous travaillons aux côtés de nos clients pour mieux comprendre et développer des solutions ensemble.

Leader engagé

En tant qu'entreprise autonome, nous nous engageons à protéger les espaces partagés par la société et la nature.

Visionnaire de l'environnement

Nous nous concentrons sur la résolution des problèmes d'aujourd'hui sans perdre de vue notre vision de demain.



3 place Giovanni Da Verrazzano
69009 Lyon, France

Pour plus d'informations, consulter :
www.kordon.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.